SEULE LA LUTTE PAIE

Fermeture de l'unité de grossesses à risques de 11 lits et son regroupement avec les autres activités : diagnostic anténatal, suites de couches pathologiques et suites de couches physiologiques sur une seule unité de 25 lits, soit 10 lits en moins ! L'effectif actuel de la maternité sera diminué de 7 postes. Ces décisions de la direction de l'hôpital de Blois auront des conséquences dramatiques sur la capacité d'accueil des futures mamans et la qualité de soins dispensées aux mamans et aux enfants.

Elles sont le résultat concret de la loi de financement de la sécurité sociale qui vise à restructurer de manière drastique l'hôpital public au profit du privé et au détriment des patient·es. En effet, 4,2 milliards d'euros d'économie sur l'assurance maladie, après plus de 10 milliards d'euros du gouvernement précédent, ne vont pas contraindre uniquement les dépenses de l'Assurance maladie mais affecter gravement le fonctionnement de l'hôpital public.

Dans le cadre de ces choix politiques, la direction de l'hôpital de Blois, l'Agence Régionale de Santé et la direction de la caisse de sécurité sociale portent la responsabilité de la restriction de l'accès aux soins, de la maltraitance des usager·ères et des personnels de l'hôpital public.

Devons-nous nous résigner face à ces choix politiques ? Sommes-nous impuissants à nous opposer à cette politique anti sociale ?

Près de 60000 personnes ont signé dans les départements de la région les pétitions proposées par la Cgt contre la casse de l'hôpital public. Des dizaines de milliers ont répondu aux appels à manifester à Amboise, Dreux, Vierzon, Blois, Tours, Orléans, Pithiviers, Bourges…

Des milliers de salarié·es des EHPAD ont participé aux grèves et ont manifesté avec les populations contre la situation scandaleuse imposée aux personnels et résident·es de plus en plus maltraités.

Ces mobilisations ont contraint le CESER et le Conseil Régional Centre Val de Loire à rejeter le Plan Régional Santé, déclinaison locale des politiques nationales et feuille de route anti sociale de leur mise en œuvre régionale.

Seule la lutte paie et notre mobilisation régionale, interprofessionnelle et élargie à l'ensemble de la population au-delà des salarié·es et des militant·es est un point d'appui décisif pour imposer aujourd'hui et demain aux établissements publics et privés de santé de faire prévaloir la santé des usager·ères par des moyens humains, matériels et de proximité à la hauteur de leurs besoins.

DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, NOTRE INTÉRÊT DE CLASSE

Le 1er février 2018, Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics, a rendu public son plan de modernisation de la fonction publique à l'horizon 2022.

Un projet qui vise à précariser les agent·es et à les rendre plus malléables au profit de l'économie marchande mise au centre de la société.

Le plan Darmanin a également pour projet de « favoriser les allers-retours entre secteur public et secteur privé » pour les hauts fonctionnaires, ce qui ne peut qu'accroître les risques relatifs aux conflits d'intérêt.

Cette restructuration s'accompagne en outre d'un vaste plan de départ de 120 000 fonctionnaires à l'heure où on manque cruellement de moyens à l'école, dans les hôpitaux ou encore dans les EHPAD où les conditions d'accueil sont indignes.

Au ministère du travail, moins d'agent·es c'est un service encore plus dégradé rendu aux usager·ères déjà fragilisés par l'élargissement du pouvoir des employeur·es et par la destruction sans précédent du droit du travail.

Le cap est clair : contraindre les fonctionnaires à répondre aux besoins des patron·nes et plus à ceux des salarié·es en intéressant « les managers publics » aux résultats des réformes qu'il leur incombe de mettre en œuvre et en détruisant le statut général de la fonction publique.

Contre la casse des services publics et de l'intérêt général, la mobilisation du 22 mars dans la Fonction publique a été particulièrement forte, que ce soit dans la grève ou les manifestations. Elle se situe de manière incontestable au-dessus du 10 octobre 2017, qui était d'un niveau pourtant déjà très significatif.

A Blois, c'est plus de 3000 manifestant·es qui se sont mobilisé·es pour dénoncer ces choix politiques dévastateurs pour la population mais surtout pour défendre le statut général des fonctionnaires non pas comme un acquis social mais comme un outil commun de progrès social pour toutes et tous les travailleur·euses.

Le 22 mai, les manifestant·es, travailleur·euses fonctionnaires, du secteur privé, dans ou hors de l'emploi, retraité·es et étudiant·es ont réaffirmé une nouvelle fois que les services publics et le statut de la fonction publique :

- c'est ne pas dépendre d'un·e propriétaire de l'outil de travail ou de son/sa représentant·e qui embauche et licencie à sa guise,
- c'est une autre façon de produire,
- c'est répondre à l'intérêt général.

En somme, ces mobilisations démontrent que les revendications des fonctionnaires et des travailleur·euses du privé convergent et confirment qu'il est temps aujourd'hui de nous battre pour notre intérêt commun, notre intérêt de classe.